

DISSERTATION

La socialisation familiale a-t-elle une influence prépondérante dans la destinée des individus ?

DOCUMENT 1 –

Ces régulations doivent tenir compte des transformations de l'autorité depuis près d'un demi-siècle. Car l'autorité n'a pas disparu, elle a changé. Dans la famille, par exemple, selon le sociologue François de Singly, c'est la loi de 1970 qui, en mettant fin à l'autorité paternelle, a modifié les conditions de l'exercice de l'autorité. Désormais, a-t-il dit, les règles auxquelles obéissent les enfants constituent "un mélange de règles imposées et de règles négociables", la difficulté étant de trouver le bon "dosage". Le rôle des parents ne saurait être de "façonner" les enfants, mais de "les aider à devenir ce qu'ils doivent être". En passant d'"une puissance paternelle conçue en termes de pouvoir" à "une autorité parentale conçue en termes de fonction", on a ouvert la voie à différents modèles familiaux, où l'autorité est assumée de manières différentes.

Il en va de même à l'école. Autrefois, comme l'a rappelé le sociologue François Dubet, l'école était considérée comme un "sanctuaire" à l'abri des désordres de la vie sociale, et les maîtres, héritiers des prêtres, se définissaient par leur "vocation", c'est-à-dire par "leur capacité de s'identifier à un principe supérieur" – la raison, substitut de Dieu – d'où ils tiraient leur autorité. Aujourd'hui, les sanctuaires sont "ouverts aux quatre vents", et le monde de la société a envahi l'école ; quant à l'autorité des maîtres, elle repose non sur ce qu'ils représentent mais sur leurs compétences : n'allant plus de soi, elle doit être reconnue comme juste par ceux auxquels elle s'adresse. Nous devons donc accepter l'idée que l'autorité doit y être "négociée" et "justifiée". L'autorité est "un travail", elle n'est pas "un état". Elle suppose la "construction d'une relation" qui demande un "engagement de soi".

(Source : Thomas Ferenczi, *Le Monde*, 10 octobre 2002)

DOCUMENT 2 – L'Égalité des chances entre garçons et filles à l'école.

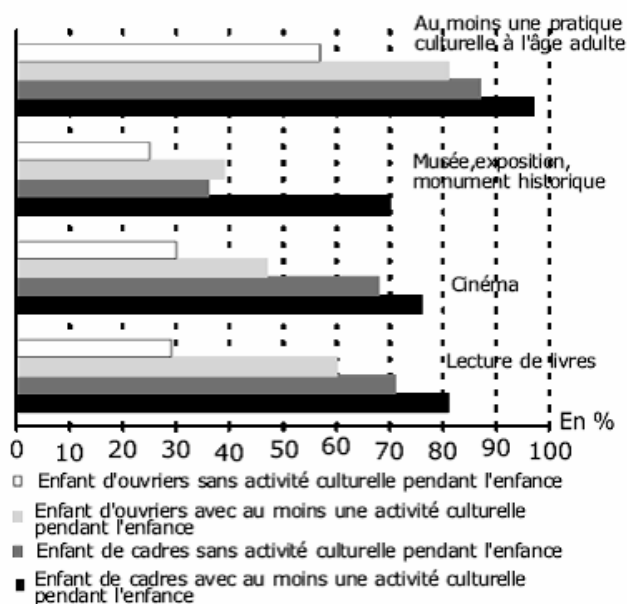
Nombre de mesures ont été prises par les pouvoirs publics. On citera, par exemple, la convention interministérielle du 25 février 2000 sur la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif ; la création d'un réseau de chargé(e)s de mission académiques au sein de l'éducation nationale, la mise en place d'actions spécifiques de formation dans les IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres) ou encore la mise en place, en 2000, au ministère de la fonction publique, d'un comité de pilotage pour un accès égal aux emplois supérieurs de la fonction publique.

Engagement de longue haleine. On ne peut préjuger de l'impact de ces mesures sur les mentalités, mais il est certain qu'il s'agit d'un combat de longue haleine et, peut-être, d'abord, auprès des enseignants eux-mêmes. Une étudiante déclarait récemment : "Ma prof ne voulait pas que j'aille en prépa car elle trouvait que ce serait trop dur à vivre pour une fille". Passant outre, et sur le conseil d'un ancien camarade de lycée, elle est maintenant en classe prépa "étoilée" et demain, elle sera ingénieure. Au quotidien, et alors que les lycéens de terminale commencent à s'inscrire en prépa, voilà, semble-t-il, une première urgence : encourager tous les élèves à faire preuve d'une ambition scolaire sans complexe.

(Source : Jean Lamoure, *Le Monde* du 11 mars 2003)

DOCUMENT

③ Les pratiques culturelles à l'âge adulte selon les pratiques pendant l'enfance et l'origine sociale



DOCUMENT 4 – La discrimination positive à Sciences po : le témoignage de deux élèves

- Lahlou, issue d'un lycée de La Courneuve, en première année.

"Au départ, ça a été difficile. Il faut apprendre à s'organiser, à rechercher les infos pour faire son propre cours. Mais cela est vrai pour tous ceux qui passent du secondaire au supérieur. Le stage d'intégration de trois semaines et demie avant la rentrée nous a beaucoup aidés. J'ai ressenti des différences avec les autres élèves en sciences politiques notamment : ils sont très au fait de l'actualité, des institutions, sans doute parce qu'ils en parlent chez eux. C'est un peu la même chose sur les livres. Quand un prof demande : "Vous avez lu tel auteur ?", tout le monde lève la main, pas nous. "Sans les conventions ZEP, je n'aurais pas tenté Sciences-Po. Je connaissais son prestige - Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, Lionel Jospin ou d'autres y sont passés - mais je n'aurais pas essayé. Mes parents ne connaissaient pas. Pour mon père, l'objectif était d'avoir le bac et Sciences-Po était une fac comme une autre : je crois qu'il a aujourd'hui pas mal de fierté et d'attente. A moi de réussir. "Sur le principe, je trouve assez dommage qu'on en arrive là. Mais cela a une utilité forte dans la mesure où le concours d'entrée à Sciences-Po est très sélectif. Pour une école d'ingénieur, on peut répondre à un problème de maths de la même façon qu'on soit issu d'un lycée du 16e arrondissement ou de La Courneuve. Pour une dissertation, comme à Sciences-Po, les différences culturelles sont beaucoup plus fortes."

- Miloud, issu du lycée Aulnay-sous-Bois, en première année.

"Par curiosité, j'ai regardé le concours d'entrée 2003. Pour moi, le déficit culturel par rapport à ce qu'apprennent les élèves des beaux quartiers aurait été un handicap. Cette expérience montre que même un lycéen issu d'une zone sensible peut réussir. Je me sens fier, entre guillemets, de représenter les élèves de ces quartiers. Je crois que cela peut avoir un impact pour eux : ils peuvent se dire : "Pourquoi pas moi ?" Je crois qu'il faut intervenir dans les lycées sensibles pour lever les inhibitions et montrer que les écoles de l'élite en général - les classes prépas, les écoles d'ingénieur, Sciences-Po, etc. - sont accessibles."

(Luc Bronner, *Le Monde* du 19 février 2004)

DOCUMENT 5 – Groupe socioprofessionnel des hommes, de 40 à 59 ans, en 2003 en fonction de celui de leur père, en milliers.

père en colonne	agriculteur	artisan...	cadre supérieur	profession intermédiaire	employé	ouvrier	ensemble
filis en ligne							
agriculteur	252	6	2	2	3	20	285
artisan, commerçant, chef d'entreprise	72	182	37	60	43	225	619
cadre supérieur	105	189	310	266	144	304	1317
profession intermédiaire	190	205	152	263	179	701	1690
employé	98	79	37	73	108	375	770
ouvrier	426	210	52	135	169	1373	2364
ensemble	1143	870	591	800	644	2998	7045

(Source : Insee, *Données Sociales*, 2006)

DOCUMENT 6 –

Fin 2005, 54 % des 15 ans ou plus ont déjà utilisé internet au moins une fois dans leur vie. Depuis 2001, en moyenne chaque année, trois millions de nouveaux utilisateurs goûtent à l'internet. De nombreux facteurs, tels que l'âge, le diplôme, la profession et le milieu social, déterminent un usage plus ou moins intensif d'internet. Toutes choses égales par ailleurs, être jeune, diplômé du supérieur ou cadre sont autant de caractéristiques qui favorisent fortement l'utilisation d'internet. La part des personnes ayant déjà surfé sur le réseau est de 95 % chez les 15-19 ans et tombe à 7 % chez les 70-79 ans. Il y a proportionnellement 4 fois plus d'utilisateurs chez les diplômés du supérieur (89 %) que chez les non-diplômés (23 %). Le même fossé sépare les cadres des ouvriers ainsi que les hauts revenus des bas revenus. Enfin, le Parisien est plus connecté que le rural.

Alors que la messagerie électronique est largement utilisée par toutes les générations d'internautes, dialoguer via la messagerie instantanée mais surtout converser en direct est une pratique qui, en 2005, reste encore réservée aux plus jeunes. Aussi, si les internautes de 15-19 ans utilisent moins que leurs aînés la messagerie électronique, 62 % ont au cours du dernier mois utilisé la messagerie instantanée et 41 % ont conversé en direct sur le réseau. Ils achètent relativement peu sur le réseau en raison d'un manque d'autonomie financière et parce qu'ils n'ont pas de carte bancaire : 15 % ont en effet acheté des biens et services au cours du dernier mois, trois fois moins que les 30-39 ans les plus habitués aux achats en ligne. En revanche, pour ces jeunes internautes, le réseau est un bon moyen de se divertir, soit par le jeu (34 % des utilisateurs récents jouent sur internet) soit par la musique ou la vidéo (60 % y accèdent par le web).

(Source : Insee Première, n° 1076, mai 2006)